



EXPEDITION

PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

L'an Deux Mille Seize

Et Le Quatre Avril

A 15 h 00

A LA REQUETE DE :

La Société HSBC FRANCE, Société Anonyme au capital de 337 189 135 €uros, dont le siège social est 103, Avenue des Champs-Élysées à PARIS VIIIème arrondissement, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 775 670 284, agissant poursuites et diligences au nom de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat :

Maître Elise NIVAUD, Avocat au Barreau de PARIS, membre de l'ARRPI L & N, AVOCATS, demeurant 3, Rue Arsène Houssaye à PARIS VIIIème arrondissement.

Agissant en vertu :

- ✓ D'un acte reçu par Maître Marie-Claire PAPON-NOEL, Notaire à CLERMONT-FERRAND le 20 août 2007, contenant prêt par la Société HSBC FRANCE à Madame Christine, Marie-Pierre BOYER, épouse de Monsieur Abderrahmane HAJFANI, garanti par une inscription de privilèges de prêteur de deniers et d'hypothèque conventionnelle publiée le 20 Septembre 2007 ;
- ✓ D'une procédure de saisie immobilière à l'encontre de Madame Christine, Marie-Pierre BOYER, épouse de Monsieur Abderrahmane HAJFANI, demeurant Domaine de la Palle à PONTGIBAUD (Puy de Dôme).

A l'effet par l'Huissier de Justice désigné :

- ✓ De procéder au procès-verbal de description des lots ci-dessous sis à PARIS Vème arrondissement, 10 / 12, Rue de l'École Polytechnique :
 - Lot N° 7 : un appartement au premier étage porte droite ;
 - Lot N° 41 : la cave N° 14 au sous-sol.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, soussigné, Maître Pierre BENHAMOUR, Huissier de Justice Associé dans la Société Civile Professionnelle Pierre BENHAMOUR et Francis SADONE, Huissiers de Justice associés à la résidence de Paris XI^{ème} arrondissement, 109 et 111, Boulevard Voltaire,

Certifie m'être transporté ce jour, à PARIS Vème arrondissement, 10 / 12, Rue de l'Ecole Polytechnique, au premier étage porte droite au fond du couloir, où étant assisté de :

- Monsieur Nabil CHALAOUI, de la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC, expert en diagnostics immobiliers,

J'ai procédé aux constatations suivantes :

I – CONDITIONS D'OCCUPATION

Je frappe à la porte palière de l'appartement.

Une personne m'ouvre la porte, à qui je décline mes noms, ma qualité d'Huissier de Justice. Je lui expose l'objet de ma mission lequel m'y autoriser.

Cette personne me déclare se nommer Monsieur PETERSEN David, et que la locataire est la Société THOPLHK MANAGMENT, représentée par Monsieur HAJJI Johan.

Monsieur PETERSEN David n'est pas en mesure de me communiquer le montant du loyer, ni de me présenter le contrat de location meublée.

Il m'informe qu'il m'adressera ledit contrat par mail dans les prochains jours.

Monsieur PETERSEN David nous donne libre accès aux lieux afin de diligenter.

II – DESCRIPTION DE L'APPARTEMENT LOT N° 7

Nous accédons à l'appartement par une porte palière ouvrant sur un petit hall.

PETIT HALL D'ENTREE :

Le sol est recouvert d'un parquet.

Les murs et le plafond sont revêtus d'une peinture en bon état.

Equipements :

- ✓ Le placard-dressing est à deux portes coulissantes en miroirs, avec un espace de penderie et des étagères.

CUISINE A GAUCHE DE L'ENTREE :

Cette cuisine est accessible par une ouverture sans porte.

Le carrelage au sol est en état d'usage.

La peinture murale est défraîchie, avec des fissurations sur un montant en bois.

En faux-plafond, la peinture présente des fissurations.

Equipements :

- ✓ La pièce prend jour par une fenêtre à deux vantaux, dont les vitrages opaques sont intacts.
- ✓ Il existe des éléments de cuisine hauts et bas, un évier, un tableau de fusibles, un compteur électrique et un disjoncteur.

SALLE DE BAIN ATTENANTE A LA CUISINE :

Nous accédons à la salle de bain par une porte coulissante.

Le carrelage au sol est en bon état.

Les murs sont revêtus sur toute hauteur d'une faïence en bon état.

La peinture en faux-plafond est défraîchie.

Equipements :

- ✓ Cette pièce est éclairée par une fenêtre à un vantail et un fenestron à un vantail. Tous les vitrages sont intacts.
- ✓ Je note la présence d'un plan-vasque et d'un receveur de douche avec une porte.
- ✓ La cuvette de W.-C. suspendue est de marque GEBERIT.
- ✓ Le ballon d'eau chaude fixé au mur est de marque THERMOR.

SALON ACCESSIBLE DEPUIS LE HALL D'ENTREE :

Le parquet au sol est ancien.

Les murs sont revêtus d'un papier peint en état d'usage.

La peinture en plafond est en état d'entretien.

Equipements :

- ✓ La fenêtre à deux vantaux donne sur la cour intérieure. Le vantail gauche présente un carreau cassé.

La peinture en plafond est en état d'entretien.

Equipements :

- ✓ La fenêtre à deux vantaux donne sur la cour intérieure. Le vantail gauche présente un carreau cassé.
- ✓ Le chauffage est assuré par un convecteur électrique en allège de la fenêtre.
- ✓ Cette pièce est dotée d'une cheminée.

CHAMBRE :

Cette chambre est accessible depuis le salon par une porte pleine en bois.

Le parquet au sol est en état d'usage.

Le papier peint mural et la peinture en plafond sont en bon état.

Equipements :

- ✓ Il existe une cheminée.
- ✓ Les vitrages de la fenêtre à deux vantaux sont intacts.
- ✓ Un radiateur électrique est présent en allège de fenêtre.

III – DESCRIPTION DES PARTIES COMMUNES

L'immeuble est équipé d'un ascenseur, de boîtes aux lettres, et dispose d'une gardienne mais avec des horaires réduits.

La cage d'escalier est en bon état général.

Le ravalement de la façade sur rue est en moyen état.

Le syndic de l'immeuble est le Cabinet MASSON (60, Boulevard de Charonne – 75020 PARIS).

Telles sont mes constatations.

J'annexe au présent procès-verbal de description :

- Le rapport de diagnostics de la Société ALLIANCE DIAGNOSTIC ;
- Une série de clichés photographiques pris sur place dont j'atteste l'authenticité.

*EN FOI DE QUOI J'AI FAIT ET DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL DE
DESCRIPTION POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.*

*Acte compris dans l'état déposé
Au bureau de l'Enregistrement de PARIS XIème
Pour le mois correspondant à la date de l'Acte*

***Maître Pierre BENHAMOUR
Huissier de Justice Associé***









